

Genre du véhicule	Machine de travail lourde (châssis)	Marque de fabrique	M A N	Type	2 6 . 2 8 0	Fiche d'homologation N°	CH 5524 01
Constructeur	M.A.N. MASCHINENFABRIK AUGSBURG NUERNBERG AG, D-8000 München (D)						
Identification	"26.280 DF" (cabine avancée) ou "26.280 DH" (cabine normale) sur la plaquette du constructeur *) " 425 " " 423 " devant le No du châssis						
Plaquette constructeur	à droite, près de l'entrée						
N° du châssis	à droite, à l'avant latéralement sur le longeron						
Identification du moteur	"D 2566 MT(.)" à gauche, à l'avant latéralement sur le bloc, derrière le compresseur (plaquette)						
Importateur principal	ALFAG, Aktiengesellschaft für Fahrzeuge, 8952 Schlieren						
Véhicule homologué	-						

Châssis		Moteur	
Nombre d'essieux	3/ double à l'AR	Marque	M A N
Direction	mécanique, avec assistance hydraulique	Construction	en ligne
Transmission	x)	Carburant	D
Nombre de vitesses	x) Entraînement essieu double	Refroidissement	eau
Frein de service	air comprimé (largeur 2300 AV=air compr./hydraul.)	Alésage	125
Frein auxiliaire	2 circuits, à expansion interne, sur toutes roues; régulateur selon charge, sur les roues arrière	Cylindrée	11407
Frein d'arrêt	à ressorts **)	Puissance en kW CV	206 DIN 260
Ralentisseur	sur échappement, non progressif	Bruit à l'arrêt	79 dB/A à 1/min
Contrôle 2 circuits	manomètre double + 2 LT /hydr.: contr.niveau +LT	Silencieux	1 pot 760x298x248 mm
		Mesure des gaz	Bacharach = 4,5
		Déparasitage	-

Carrosserie		Poids	
Nombre de portes	2	avant	amère
Centures sécurité	-	Poids à vide	total
Cale	2/375x200x210 mm	Charge utile	25000
Antivol	-	Poids total	26000
Nombre de places	2 ou 3 av. centre ar.	Garantie fabr.	6000 (6500) 2x10000
Dimensions §)	intérieur extérieur	Dimens. pneus	11.00 - 20 11.00 - 20
Longueur	Empattements +)	Ply/bars	16 / 7,75 16 / 7,75
Largeur	2300 ou 2500	Charge	6500 2x11500
Hauteur	(2705) 2939	pour V max	105 105
Porte à faux	lat. (1460) 1500	() = garantie essieu AV pour largeur vhc. 2500 mm	
Distance volant - vers l'avant du véhicule - () = cabine normale		Garantie poids remorquable avec frein	
		Garantie poids remorquable sans frein	
		Garantie poids de l'ensemble	38000
		Poids remorquable teste	
		Vitesse maximale selon le constructeur	86-100 km/h
		Vitesse maximale testée	

§) Equipement		Indications pour le permis de circulation	
Feux de route	CR ou HR ou HCR (S)	Genre du véhicule	Machine de travail lourde
Feux de croisement	CR ou HC ou HCR (E)	Marque et type	M A N 2 6 . 2 8 0
Feux de position	A (E) dans CR/HC/HCR	Homologation	
Feux rouges	R-S1 (E)	N°	CH 5524 01
Feux stop	R-S1 (E)	Carcassene	
Clignoteurs	av AV= 4 (E) ar 2a (E)	Places	total 2 ou 3 avant
Catadioptres	av ar I (E)	Poids à vide	sel. bulletin pesage Carburant D
Feux de gabarit	av A (E) ar	Charge utile	= CV-impôt 58,10
Feux complémentaires	1/combiné	Poids total	sel. bulletin pesage Cylindre 11407
Eclairage plaque	3/cab.avancée / 2/cab.normale avec/ sans lave-glace		
Essuie-glace	KLAXON CH 5 0701 04		
Avertisseurs	ou d'autres modèles homologués		

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

x) Ces données sont indiquées sur la fiche des émissions.

*) Identification : éventuellement les désignations complémentaires suivantes:
S = tracteur à sellette T = tracteur X = pont basculant

**) Frein d'arrêt : à ressorts, sur l'essieu double arrière; pression de service + libération rapide passant par soupape de garde à 4 circuits; desserrage mécanique par vis dans les cylindres.

**) Insonorisation : compartiment du moteur insonorisé; tabliers latéraux insonorisés dans les passages des roues avant; écran d'absorption fermant l'arrière de la cabine

+) Embrayement : avec direction avancée = 3475 mm 3875 mm 4525 mm 4875 mm 5175 mm
avec direction normale = 4100 mm 4525 mm 5700 mm.

++) Variante de pneus: 12.00 - 20 16 PR AV 6600 (6,5) AR 2x11800 (6,5) Vmax 100 km/h
12 R 22,5 6500 (8,0) 100 km/h
18 R 22,5 2x11000 (8,0) 100 km/h

§) Les dimensions, les poids, l'équipement et le braquage doivent être contrôlés à l'immatriculation;
cabine avancée : les feux de gabarit sur le toit doivent être enlevés; contrôler la hauteur des clignoteurs AV-latér.;
cabine normale : des clignoteurs latéraux 5 (E) sont obligatoires.
Véhicule testé avec 26 t.